



EN APPRENTISSAGE OU STAGIAIRE DE LA FORMATION

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

*Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP)

OBJECTIFS :

*Devenir un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

*Participer avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

*Établir avec les enfants et les parents une relation de confiance et créer les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

*Entretien avec un responsable de formation pour un positionnement et étudier les différents statuts de formation possibles

STATUT :

- *Contrat d'apprentissage / de professionnalisation
- *Statut privée (autofinancement)
- *CPF, Pôle emploi, Transition pro

DÉLAI D'ENTRÉE EN FORMATION :

* Septembre

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

- *En contrat d'apprentissage / de professionnalisation : prise en charge des frais de scolarité par l'employeur
- *Possibilité CPF, Pôle emploi, Transition pro
- *Statut privé : autofinancement

FRAIS ANNEXES :

*Apprentissage / CPF / Pôle emploi / Transition pro :

175.00€ / semaine de présence à la MFR en pension complète (avec internat)

130.00€ / semaine de présence à la MFR en demi-pension

*Autofinancement :

340.00€ / semaine de présence à la MFR en pension complète (avec internat)

305.00€ / semaine de présence à la MFR en demi-pension

*125.00€/ année pour les frais d'adhésion à la MFR.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- *Prise en compte des besoins spécifiques
- *Responsable Handicap à la MFR
- *Accompagnement dans la mise en place des dossiers d'aménagement d'épreuves et PAP



INDICATEURS 2023

- Taux de réussite à l'examen : 94%
- Taux de rupture : 0%
- Taux de satisfaction des apprenants : 90%
- Indicateurs de résultats : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil



CAP AEPE EN 1 AN



PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS, POURSUITE D'ETUDES (avec possibilité d'allègement ou de dispense d'épreuve suivant la formation) :

- *Accès au concours d'ATSEM
- *Ecole : auxiliaire de puériculture ou aide-soignante
- *DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social)
- *Formation jeunesse et sport
- *Accès aux formations BAC PRO : SAPAT, ASSP

INSERTION PROFESSIONNELLE

- *Assistante maternelle agréée, auxiliaire de crèche, animateur/trice dans les structures de petite enfance, garde d'enfants à domicile

DURÉE :

- *1 an dont 12 semaines de formation à la MFR

LES + DE LA FORMATION

- *Accompagnement personnalisé
- *Formation en alternance pour allier théorie et pratique
- *Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

METHODES MOBILISEES :

- *Mise en situation professionnelle sur plateaux techniques, analyse de pratiques, visites et interventions de professionnels, étude de cas concret

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- *Selon le statut, contrôle en cours de formation ou épreuves terminales
- *A la fin de la formation remise de :
 - L'attestation de formation
 - Du diplôme ou de l'attestation de compétences

CONTACT :

- *Secrétariat de la MFR 04 74 72 05 90
- *Responsable de formation : Véronique SAEZ

FORMATION SUR SITE

***Enseignement professionnel :**

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne
- Exercer son activité en accueil collectif (EAJE ou école maternelle) ou à domicile

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

